

des améliorations. Si l'art de l'agriculture est le premier des arts, il doit sans doute être le premier à adopter tous les perfectionnements praticables; autrement il ne mériterait pas de conserver son rang dans le Bas-Canada.

Le prix des produits agricoles n'a pas beaucoup varié, depuis notre dernier rapport, et il n'est pas probable qu'il varie beaucoup de quelque temps. Nous ne supposons pas que les grains soient à très bas prix, attendu qu'il paraît certain que dans les États de l'Ouest de l'Union Américaine, la récolte du blé n'a pas été abondante, et que celles de l'avoine et de l'orge ont été au-dessous de la moyenne.

Montréal, 30 Septembre, 1849.

L'Assemblée Trimestrielle des Directeurs de la Société d'Agriculture du Bas-Canada, a eu lieu à ses Salles, en cette ville, le vendredi, 28 Septembre, conformément à un avis donné dans le No. de Septembre de ce Journal, le Président de la Société, John Yule, Ecr., au fauteuil.

Le Secrétaire a soumis plusieurs lettres, un état des fonds, et autres documens, après quoi les Résolutions suivantes ont été passées unanimement:—

Proposé par Hector L. Langevin, Ecr., secondé par P. E. Leclère, Ecr.

Résolu.—Que le Président de la Société s'adresse de nouveau au Gouvernement, pour en obtenir le montant de l'octroi fait à cette Société par la Législature, à sa dernière session, et qu'il lui représente en outre qu'un plus long retard dans le paiement de cet octroi aurait pour effet de nuire grandement aux progrès de la Société.

Proposé par l'Hon. A. N. Morin, et secondé par Messire Desautiers.

Résolu.—Que le Secrétaire de la Société écrive une circulaire à MM. les Curés des différentes campagnes des Districts de Montréal, Trois-Rivières et St. François, les priant d'indiquer dans leurs paroisses respectives des personnes propres à servir comme agens pour le Journal d'Agriculture, et de vouloir bien donner en même temps les noms des personnes qui dans leurs paroisses souscrivent au journal.

Le Secrétaire a eu instruction de faire imprimer et d'adresser les lettres circulaires à MM. les Curés du Bas-Canada. Il a aussi eu instruction de dresser une liste des souscripteurs qui n'ont pas payé leurs souscrip-

tions, avant la prochaine assemblée des Directeurs. qui doit avoir lieu à ses salles, le 26 d'Octobre prochain, à 11 heures de l'avant-midi; et par là se terminèrent les procédés de l'assemblée.

Par ordre,

WM. EVANS,
Secrétaire S. A. B. C.

(Copie de la Lettre Circulaire.)

Montréal, 29 Sept., 1849.

Monsieur,—Le conseil des Directeurs de la Société d'Agriculture du Bas-Canada, assemblé le 28 du courant, m'a chargé de vous adresser la présente circulaire, pour vous prier de vouloir bien: 1° m'indiquer dans votre réponse à cette lettre une personne qui, dans votre paroisse, serait en état d'être agent pour le *Journal d'Agriculture*, moyennant une copie du journal (*gratis*) pour lui, et dix pour cent de commission sur sa recette; 2° me donner dans la même lettre le nombre et le nom des personnes qui, dans votre paroisse, souscrivent au *Journal d'Agriculture*.

Veillez me faire parvenir, par la poste ou occasion prompte, votre réponse d'ici au 20 du prochain mois, afin que la Société, qui s'assemble alors, sache à quoi s'en tenir, et décide quels moyens elle doit adopter à ce sujet.

La Société sait très bien qu'elle n'a aucun droit à exiger de vous ces renseignemens; mais elle ne doute pas que, comme un membre de ce clergé qui a toujours en vue le bonheur et la prospérité des populations, vous ne vous fassiez un plaisir d'accéder à sa demande sous le plus court délai possible.

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur,

Votre très humble serviteur,

WM. EVANS,
Secrétaire S. A. B. C.

Nous devons ajouter qu'en prenant la résolution d'adresser une circulaire imprimée à MM. les Curés, les Directeurs de la Société d'Agriculture du Bas-Canada n'avaient pas en vue de remplacer par d'autres les Messieurs qui ont déjà consenti à être agens pour ce journal, mais seulement de s'efforcer d'obtenir un plus grand nombre d'agens et de souscripteurs.